Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 018-211802798-20260630-DEL2696-DE

République Française
Département du Cher

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 30 JUIN 2026

Légal	En exercice	Présents	Pouvoir(s)	Absent(s)
35	35	26	7	2

Affichage : 1er juillet 2026

Secrétaire de séance : **Frédéric NOBLE**

L'an deux mille vingt six, le 30 juin à 18 heures 30, le Conseil municipal de la ville de Vierzon, légalement convoqué le 26 juin 2026, s'est réuni en séance publique, Salle des actes de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Yannick LE ROUX, Maire.

Étaient présents :
Gaëtan AUPECLE, Nathalie BAPTISTE, François BEDU, Bruno BOURDIN, Aldeina CELA, Brigitte COCARD, Geneviève DE BRACH, Malika DEMIK, Antonio DIAS, Toufik DRIF, Julien DUFRAINE, Marc-Antoine FOSSARD, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Yves HUSTÉ, Pierre LE BELENGER, Yannick LE ROUX, Lawrence LOONTJENS, Sandrine MARTIN, Alain MASSICARD, Fabienne MOINDROT, Stéphane MOUSSET, Frédéric NOBLE, Christophe PISTILLI, Séverine ROGER, Maryvonne ROUX.

Étaient représentés :
Frédéric BERNARD donne pouvoir à Alain MASSICARD, Anita BOUET donne pouvoir à Gaëtan AUPECLE, Jacques CARLION donne pouvoir à Bruno BOURDIN, Delphine CHAUVIET donne pouvoir à Yves HUSTÉ, Rachel DA SILVA donne pouvoir à Sandrine MARTIN, Martine MILLEPIED donne pouvoir à Brigitte COCARD, Elie-Yonah RICOU donne pouvoir à Julien DUFRAINE

Étaient absents :
Marie-Christine MIGALI, Ahmed TAOUSSI.

DEL26/96 – ASSEMBLÉES – APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES CONSEILS MUNICIPAUX EN DATE DU 30 AVRIL 2026 ET DU 02 JUIN 2026

Le Maire

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-15,

Vu les procès-verbaux des séances des Conseils municipaux en date du 30 avril 2026 et du 02 juin 2026,

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 018-211802798-20260630-DEL2696-DE

Considérant la transmission des procès-verbaux des séances des Conseils municipaux en date du 30 avril 2026 et du 02 juin 2026,

Considérant qu'il convient que les membres du Conseil municipal approuvent les procès-verbaux des séances des Conseils municipaux en date du 30 avril 2026 et du 02 juin 2026,

Le Conseil municipal,
Ouï l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré,

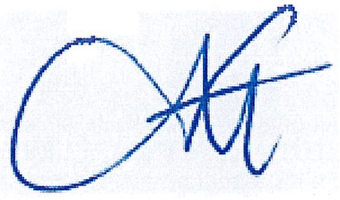
DÉCIDE

À l'unanimité,

- d'approuver les procès-verbaux des Conseils municipaux en date du 30 avril 2026 et du 02 juin 2026.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance



Frédéric NOBLE

Le Maire



Yannick LE ROUX

Publication sur le site internet le 1er juillet 2026